

COMMUNE DE LILLY

BULLETIN MUNICIPAL

Édition décembre 2023



*La Mairie est ouverte le vendredi
après-midi de 14h à 18h.*



MAIRIE DE LILLY
3 ROUTE DE FLEURY
27480 LILLY

☎ : 02.32.49.18.55

@ : mairiedelilly@orange.fr

LE MOT DU MAIRE

Lilly est un petit village très convivial et où il fait bon vivre, les membres du conseil municipal et moi-même tenons à ce que cette image perdure.

Merci aux habitants de Lilly de la confiance qu'ils nous témoignent depuis ce début de mandat.

Sidonie Lancien – Maire ✍️



LE CONSEIL MUNICIPAL

Madame Sidonie LANCIEN – Maire

Monsieur Freddy GIRARD – Adjoint au Maire

Monsieur Florent LE BERTRE – Adjoint au Maire

Monsieur Frédéric BRIGAT – Conseiller municipal

Madame Julie VIARD – Conseillère municipale

Madame Dominique WALLECAN – Conseillère municipale

Les comptes-rendus des réunions de conseil sont affichés publiquement sur le tableau d'affichage de la Mairie ainsi que sur le site internet de la commune

ETAT-CIVIL

Naissances :



Thomas GURSKI né le 22/11/2023

Théo GURSKI né le 22/11/2023

Décès :



Madame Lucette BOMMET, décédée le 30/12/2022

Madame Odette MAINZEREL, décédée le 10/01/2023

Monsieur Jules GOULAY, décédé le 27/11/2023

Mariages :



PACS :



Baptêmes civils :



Maëlys GURSKY, célébré le 17/06/2023



LA VIE COMMUNALE

DÉFIBRILLATEUR

La Commune est désormais équipée d'un défibrillateur, installé sur le mur extérieur de la Mairie, accessible 24H/24 et 7J/7.



LA FIBRE OPTIQUE

La fibre optique est arrivée cette année à Lilly ! Il ne vous reste plus qu'à raccorder votre foyer avant de surfer à la vitesse de la lumière !

JOURNÉE DE LA BICYCLETTE

Le 25 juin 2023 a eu lieu la 2^{ème} édition de la journée de la bicyclette sur le Canton de Lyons. Le bureau de pointage était prévu devant la Mairie et un petit ravitaillement y était proposé.

Grâce à l'ambition et à la motivation des habitants, le trophée a encore été une fois remporté par Lilly, merci !



CITERNE ENTERRÉE

Le 13 septembre 2023, un convoi exceptionnel a eu lieu à Lilly !
La citerne enterrée a été installée « chemin des Marais ».

La défense extérieure contre l'incendie est désormais assurée dans ce secteur.



NETTOYAGE DE LA MAISON ABANDONNÉE

Le 23 septembre 2023, une journée nettoyage a été organisée avec la participation des habitants afin de débroussailler, élaguer, ramasser et évacuer le terrain.

Un énorme merci aux bénévoles d'avoir participé aussi nombreux à cette action !

Cette propriété est dorénavant intégrée dans le domaine communal.





SOIRÉE BARBECUE



Une petite soirée conviviale a été organisée à la salle des fêtes à la suite de la journée nettoyage.

Après l'effort, le réconfort !



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Merci à Vincent d'avoir interprété merveilleusement bien à la clarinette l'Hymne National !



Ce moment de partage et de convivialité était suivi du repas du village à la salle des fêtes.

NOËL COMMUNAL

Le 16 décembre 2023, les petits et grands étaient conviés au Noël communal.

Jeux de sociétés, passage du Père-Noël, distribution des cadeaux aux enfants et remise des colis aux aînés étaient au programme de cette journée festive.



Co-voiturage :

Dans une logique de réduction de la circulation sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie, cette dernière a développé une application de covoiturage, [Klaxit](#). L'idée est simple : gagner de l'argent au quotidien, en covoiturant.

Aide à domicile :

Qui peut en bénéficier ? Les personnes de plus de 60 ans, les personnes handicapées qui nécessitent l'aide d'un professionnel, les personnes âgées de moins de 60 ans ayant besoin d'une aide temporaire :

- aide à la toilette (hors actes médicaux),
- aide au lever / coucher,
- préparation et la prise des repas,
- entretien du logement et du linge (hors gros travaux),
- aide aux courses,
- accompagnement lors de sorties,
- réalisation d'activité de loisirs,
- surveillance / la présence.

Les usagers de l'aide à domicile peuvent bénéficier d'aides financières.

Pour plus d'informations sur les aides financières ou obtenir un devis, contactez le service aide à domicile de la Communauté de communes Lyons Andelle.

PLUi :

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est toujours en cours. Une réunion publique à l'attention des habitants du territoire a eu lieu à Romilly-sur-Andelle le 19 novembre dernier. Nous vous rappelons qu'un registre des observations du public dans le cadre de l'élaboration de ce document est disponible en Mairie aux horaires d'ouverture.

Élection d'un nouveau Président de l'Intercommunalité :

Suite au décès de Monsieur Philippe GERICS, Président de la Communauté de Communes Lyons Andelle et Maire de Perriers-sur-Andelle, l'élection du nouveau président a eu lieu le 2 février 2023, nommant ainsi Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire de Romilly-sur-Andelle, nouveau Président de l'EPCI.

SERVICES

Agence postale communale :

Située à Fleury-la-Forêt, 8 place de l'église, l'agence est ouverte :

- du lundi au vendredi (sauf le jeudi – fermeture)

de 8H45 à 12H15 et de 14H00 à 17H

- le samedi de 9H00 à 12H00

Cartes d'identité et passeports :

Le dépôt de demande et le retrait des titres d'identité (cartes d'identité, passeports) se fait uniquement sur rendez-vous, à la mairie de Fleury-sur-Andelle ou la mairie de Lyons-la-Forêt (bureau situé à l'Agence Postale).

À compter du dépôt de dossier en mairie, le délai d'obtention est de 4 à 6 semaines.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- La Mairie de Lyons-la-Forêt par téléphone au 02 32 49 60 27, ou par mail à lyonslaforet.mairie@wanadoo.fr

- La mairie de Fleury-sur-Andelle par téléphone au 02 32 49 00 59, ou par mail à contact@fleury-sur-andelle.fr

Pensez également à faire votre pré-demande directement en ligne sur ANTS, La Mairie de Lilly reste à votre disponibilité afin de vous accompagner dans vos démarches.

Messes :

Les prochaines dates des messes dominicales à l'Eglise de Lilly pour 2024 ne sont pas connues à ce jour. Elles vous seront communiquées via l'application « Panneau Pocket » et seront également affichées sur la porte de l'église.

Déchetterie :

À compter du 1^{er} janvier 2024, vous pourrez accéder à l'ensemble du réseau des déchèteries exploitées par le SYGOM, du lundi au samedi pour vos dépôts ainsi que l'accès à de nouvelles filières. Nous vous conseillons de consulter les horaires d'ouverture (été/hiver) avant de vous déplacer, directement sur le site internet du SYGOM.

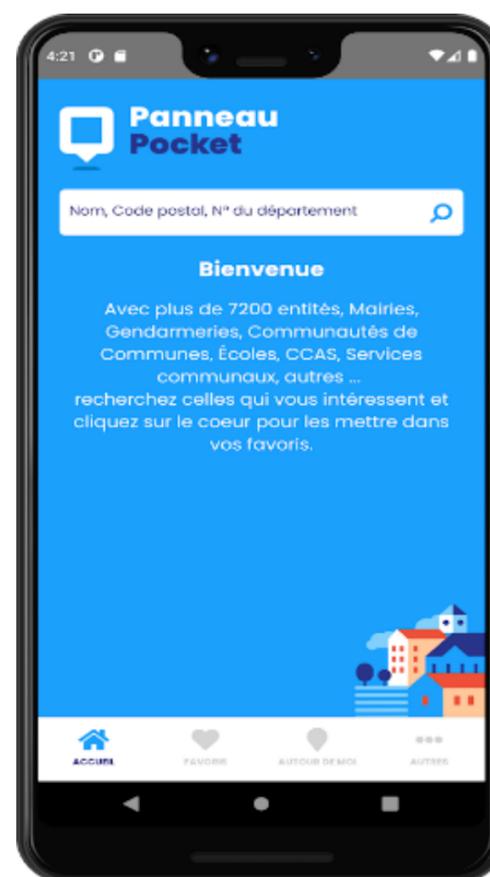
PANNEAU POCKET

Cette application permet de communiquer rapidement sur l'actualité de la commune.

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant « PANNEAUPOCKET » sur les stores

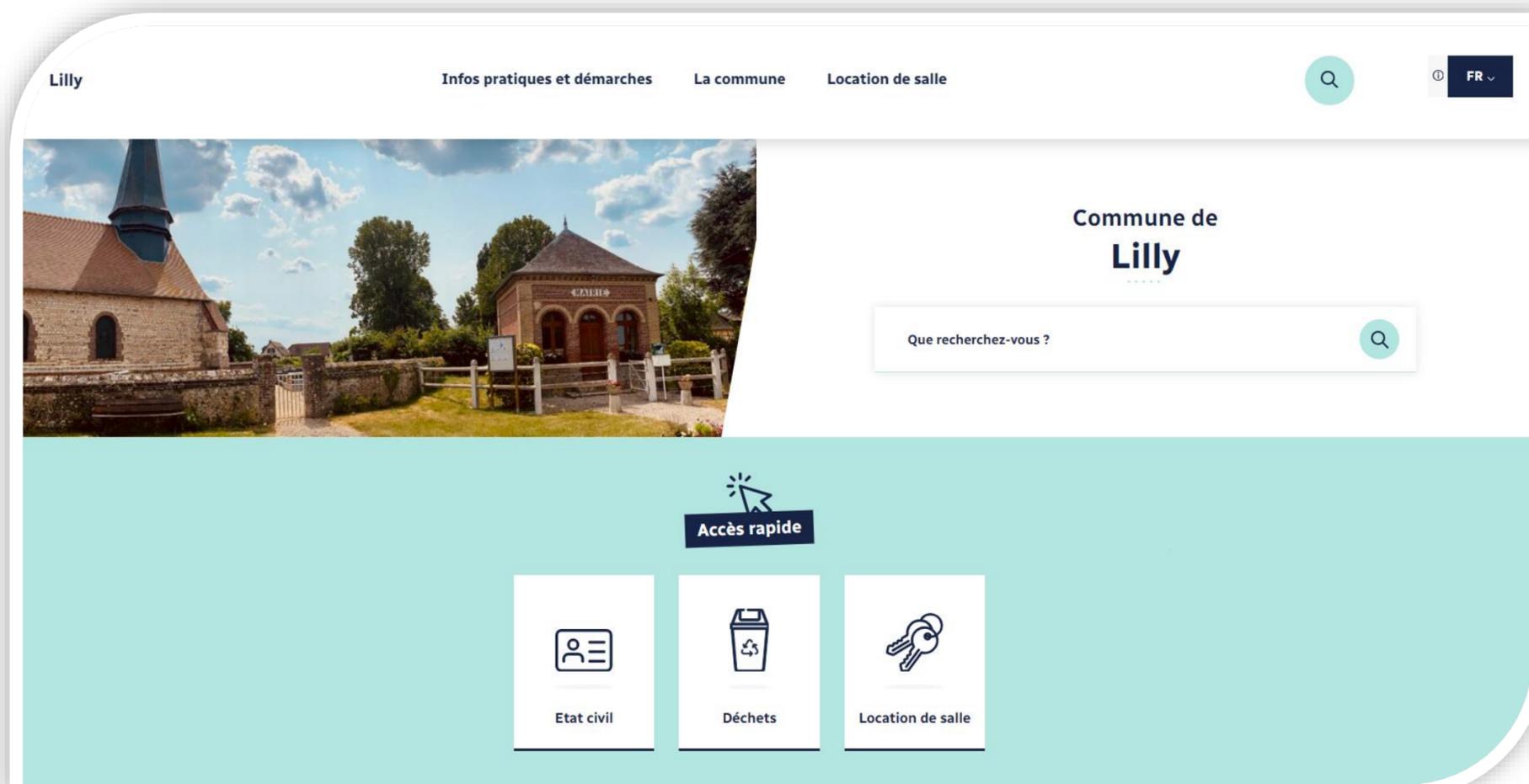


Ce dispositif permet aux habitants d'être informés en temps réel de l'actualités.



SITE INTERNET

Retrouvez dès maintenant la commune sur son nouveau site internet à l'adresse suivante : <https://www.mairiedelilly.fr/>





Madame Sidonie LANCIEN - Maire de Lilly
& les membres du Conseil Municipal

vous souhaitent de très joyeuses fêtes de fin d'année
et vous présentent leurs meilleurs vœux
de bonheur, de santé et de succès
pour vos projets en 2024.

Bien amicalement,